



BANQUE DU CANADA

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
17 février 2005

COMMUNIQUER AVEC : **Jeremy Harrison**
(613) 782-8782

Le gouverneur Dodge discute des implications des variations du taux de change pour la politique monétaire

VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE — Le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, a déclaré aujourd'hui que, dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, la Banque analyse les mouvements du dollar canadien à la lumière des données et événements économiques et financiers. Il développait les idées exposées dans une note technique sur la politique monétaire et les variations du taux de change, publiée dans la dernière *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire* de la Banque.

Prenant la parole devant la Chambre de commerce de Vancouver, M. Dodge a affirmé qu'il est important que la Banque s'efforce de faire la distinction entre deux catégories de mouvements du taux de change, à savoir ceux qui sont le résultat de variations directes de la demande globale de biens et de services canadiens, et ceux qui ne le sont pas. Les deux types de mouvements n'ont pas les mêmes conséquences sur l'équilibre entre la demande et l'offre dans l'économie, et, partant, sur la politique monétaire.

« Il s'agit là d'une question d'autant plus complexe que les mouvements des deux catégories peuvent parfois survenir en même temps », a souligné le gouverneur. « Mais, pour la Banque du Canada et tous ceux qui sont attentifs aux mesures qu'elle prend, il importe de bien comprendre les causes à l'origine des variations du taux de change, car les implications pour la politique monétaire sont justement déterminées par ces causes et par les autres forces susceptibles d'être à l'œuvre au sein de l'économie. »

M. Dodge a souligné que la relation entre le taux de change, l'économie et la politique monétaire est complexe, et que les effets des fluctuations de la monnaie sont étalés dans le temps. « Il n'existe aucun moyen précis de mesurer l'importance relative des deux catégories de mouvements [...] ou de connaître leur persistance probable », a-t-il dit. « Lorsque, à la Banque, nous formulons la politique monétaire, nous utilisons un cadre d'analyse s'appuyant sur les constats de l'expérience passée et évaluons une grande quantité de données récentes. Néanmoins, nous devons mettre encore une bonne dose de jugement dans nos analyses. » La Banque se fonde sur celles-ci pour mener sa politique monétaire, qui vise à garder l'offre et la demande à peu près en équilibre afin de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.